

Jean-Pierre Sueur a été amené à déposer une proposition de loi sur le nombre et la répartition des sièges de conseillers de Paris à la suite d'une décision du Conseil Constitutionnel et de l'omission de la déclaration par le gouvernement d'une procédure d'urgence sur une proposition similaire déposée à l'Assemblée Nationale. Ce qui a donné lieu à un débat en séance publique entre Jean-Jacques Hyest et Jean-Pierre Sueur. Cette proposition de loi sera examinée le 24 juillet à 21h30 en séance publique.

>> [Le texte de la proposition de loi](#)

>> [Le débat entre Jean-Jacques Hyest et Jean-Pierre Sueur](#)

.